

# La santé des fonctionnaires, la santé du service public

L'Observatoire MFP des fragilités sociales dans la Fonction publique est avant tout un outil dont l'ambition est d'alerter les pouvoirs publics et les employeurs sur les problématiques de santé vécues par les agents publics dans le cadre de leur travail.

Depuis 2018, trois enquêtes permettent ainsi de porter des éléments d'analyse nécessaires à la réflexion collective.

Au fil des années, les constats de fragilités se confirment pour ces personnels et les tendances observées s'inscrivent dans le « dur ».

**On ne peut plus contester que vie professionnelle et Santé constituent des enjeux indissociables.**

**CQFR**  
ce qu'il faut retenir

**3<sup>ème</sup> édition**

**ETUDE MFP  
HARRIS  
INTERACTIVE**

# Des fragilités pérennes

Au fil des enquêtes, les chiffres démontrent que le travail affecte la santé des agents publics. Les causes sont multiples : un esprit sous tension, des modes de travail dégradés, des moyens amputés, une mise sous pression permanente, des exigences émotionnelles de plus en plus fortes...

Pour s'en convaincre, 2 réalités et 1 conséquence directe...

## Un corps tirailé

L'image du fonctionnaire assis toute la journée derrière son bureau : une vision ridicule et démentie par les chiffres. Aujourd'hui, de véritables contraintes physiques pèsent sur les agents publics dans leur quotidien.

7 Agents restent  
longtemps  
DEBOUT



64% des agents  
subissent des  
RYTHMES  
CONTRAINANTS

50% des agents  
risquent d'être  
BLESSÉS ou  
ACCIDENTÉS

## Un mental malmené

Des points de fragilité souvent accentués au fil des années

82% des agents  
se déclarent  
FATIGUÉS

61% des agents  
subissent des  
INCIVILITÉS



39% des agents  
subissent des  
AGRESSIONS

70%  
des agents se sentent  
stressés

## Une souffrance éthique exacerbée

On entre souvent dans les métiers de service public par vocation, pour être utile. Leur métier, leur raison d'être, c'est rendre service. Et pourtant, la souffrance éthique, la souffrance de ne plus pouvoir rendre le service attendu, est prégnante pour les personnels publics.

+8 Agents ont un regard  
POSITIF  
SUR LEUR ACTIVITÉ  
PROFESSIONNELLE



POURTANT  
30% des agents  
estiment que leur travail a une  
INFLUENCE NÉGATIVE  
sur leur santé



54% pensent qu'il aura  
un impact plus  
fort dans l'avenir

40%  
des agents de CATÉGORIE A  
s'interrogent même sur leur  
envie de continuer  
A EXCERCER

# Santé des agents publics, une préoccupation des employeurs publics ?

Plan santé au travail, loi de transformation de la Fonction publique, réforme PSC... malgré des efforts des pouvoirs publics, les agents connaissent très peu les dispositifs et sont en attente d'une meilleure prise en compte de leurs besoins.

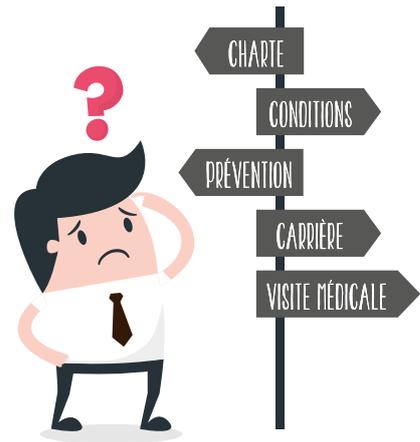
2 tendances qui en témoignent...

## Les initiatives santé au travail mal identifiées

**Seuls**  
des agents  
estiment **53%**  
que leur employeur prend  
bien en compte les enjeux de  
**bien-être &  
SANTÉ au TRAVAIL**

**-3pts**  
2021

**seulement** **47%** des agents  
connaissent le  
**PLAN SANTÉ**  
au TRAVAIL



## Une insatisfaction qui dure et des attentes nouvelles

**47%** des agents  
ne sont **Toujours PAS**  
**SATISFAITS**  
de la fréquence des  
**VISITES MÉDICALES**  
au travail

**90%** des agents  
estiment que  
le **BURN-out**  
doit être  
**reconnu**  
comme une  
**MALADIE**  
**PROFESSIONNELLE**

**+3pts**  
2021



**59%** des agents  
estiment que  
le **BORE-out**  
doit être  
**reconnu**  
comme une  
**MALADIE**  
**PROFESSIONNELLE**

**+6pts**  
2021



**Inacceptable ! C'est là où l'on soigne que les agents ont les plus fragilisés, subissent des contraintes majeures et voient leur santé se dégrader à cause de leur travail...**

**Toutes les tendances de l'enquête sont plus marquées donc préoccupantes**

### FPH versus ensemble FP

la **fatigue**  
**89% vs 82%**

le **stress**  
**76% vs 70%**

la **pénibilité**  
physique du travail  
**82% vs 71%**

l'**exposition**  
aux produits NOCIFS  
**33% vs 19%**

# La réforme de la PSC, un levier pour améliorer l'état de santé des agents publics ?

La réforme PSC est assez méconnue par les agents publics. Pourtant, leurs attentes restent fortes, en incapacité, invalidité, prévention santé, accompagnement social et solidarité envers les retraités.

Une réforme assez méconnue...

1 Agent ne sait pas de QUOI il s'agit



... et des attentes fortes

65% en invalidité

● Ce sont chez les agents territoriaux que les attentes sont les plus fortes (67%)



67% en incapacité de travail

● Les attentes sont particulièrement fortes chez les agents hospitaliers (68%), et plus globalement, chez les agents de catégorie C (69%)



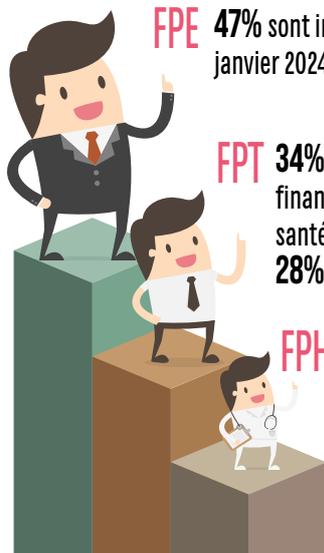
89% des agents souhaitent une meilleure prise en charge de la PRÉVENTION SANTE par leur employeur

82% des agents souhaitent une meilleure prise en charge de l'accompagnement SOCIAL par leur employeur

58% des agents sont prêts à contribuer à un dispositif DE SOLIDARITÉ pour aider les retraités à financer leur complémentaire santé

Une information à parfaire et à harmoniser

Participation financière de l'employeur À 50% EN SANTÉ



FPE 47% sont informés qu'à compter de janvier 2024, ils pourront en bénéficier

FPT 34% identifient la participation financière à venir de l'employeur en santé en 2026 et 28% en prévoyance en 2025

FPH Seuls 23% ont connaissance de la future participation financière de l'employeur à 50% en santé

Les plus informés sont les agents publics de l'Etat et les moins informés les personnels hospitaliers.

C'est paradoxal quand on sait que l'Hôpital est en souffrance.

Plus de 10 ans après la mise en œuvre de l'ANI pour les salariés du secteur privé, la réforme PSC verra à peine le jour dans ce versant.

Mutualité Fonction Publique

4 rue du recteur Poincaré  
75016 PARIS

● [www.mfp.fr](http://www.mfp.fr) ● [contact@mfp.fr](mailto:contact@mfp.fr)

Enquête réalisée en ligne du 17 mai au 1<sup>er</sup> juin. Echantillon de 1502 personnes, représentatif des agents de la fonction publique âgés de 18 à 65 ans. Méthode des quotas : sexe, âge, versant de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière), catégorie (A,B,C) et région de l'interviewé(e).